

Année scolaire 2025- 2026

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE N°1

DÉCRET n°2014-1231 du 22 octobre 2014 art. 2 relatif à l'organisation d'instances pédagogiques dans les écoles et les collèges

ÉCOLE :EPPU Marcel Pagnol

Coordonnées de l'école :

8 allée P. Riquet 31150 Lespinasse

Tél : 05 34 27 29 30

Mél : ce.0310596e@ac-toulouse.fr

Direction : Mme Sandie FREMON

Date de la réunion : mardi 10 novembre 2025

Ouverture et fermeture de séance : ouverture séance 18h03 fermeture 20h23

PRÉSENCES

Équipe enseignante	Représentant de la mairie	Représentants des parents d'élèves
Mme FREMON, directrice		Mme BURGALAT
Mme BARRE, adjointe		Mme ANDRAL
Mme DERAMBURE, adjointe	Mme BEN BELAID	Mme BISQUERRA
Mme JEAN, adjointe	Conseillère municipale chargée	Mme TAHMAOUI
Mme TERRANCLE, adjointe	des affaires scolaires	Mme CROUZILLAC
Mme. GHARBI, adjointe		Mme NASFI
Mme MOUILLERAC, adjointe	Mr THIRION	Mme CORONAT
Mme. WEZEL ,adjointe	Chargé de coopération CTG	Mme GUIRAUD
Mme BAUSOR , adjointe		Mme MERLIN
Mme MONTEIL, adjointe		Mme MONCHY
Mme ROUMIGUIER, adjointe		Mme CHIESURIN
Mme RICHARD, adjointe		Mme GIMENEZ
Mme OUVRIEUX, adjointe		M BRUNET
Mme SAINTAGNE, adjointe		
Mme DOMINGUES, adjointe		

Présents invités : Mme LOOGEN, directrice de l'ALAE

Absents excusés : Mr ALENCON Maire, Mr MARQUE, Inspecteur de l'Education Nationale, Mme HILAIRE, enseignante,

Propositions ou conclusions

Tour de table présentation.

1) VIE SCOLAIRE

a) *Fonctionnement de l'école*

- **Vote du règlement intérieur du conseil d'école :**

Ce règlement doit être voté à chaque 1^{er} conseil d'école afin que tous ses membres aient connaissance du fonctionnement d'un conseil d'école et notamment des modes de délibération s'il y a lieu.

POUR : *unanimité* CONTRE : ABSTENTION :

- **Vote du nouveau règlement intérieur de l'école :**

Un paragraphe au sujet du protocole PHARE a été ajouté

POUR : *unanimité* CONTRE : ABSTENTION :

b) *Relation école-familles :*

- **Les élections des parents d'élèves du 10/10/25 :**

	Résultats bruts
Nombre d'inscrits	560
Nombre de votants	179
Nombre de votes blancs ou nuls	14
Nombre de suffrages exprimés	165
Taux de participation	31.96%

15 parents élus titulaires

12 parents élus suppléants

13 classes sur 15 sont représentées

- **Bilan du vote électronique**

Le vote électronique exclusif a été une réussite sur le plan de l'organisation, nous faisant gagner beaucoup de temps en préparation malgré quelques soucis techniques dus à la méconnaissance du logiciel. Il y a eu moins de participation cette année, avec 31,96% de votants contre 47,77% l'an dernier, ce qui reste toutefois normal d'après les tendances observées dans d'autres écoles utilisant le vote électronique exclusif, surtout lorsqu'il n'y a qu'une seule liste candidate. Nous restons optimistes et prévoyons l'année prochaine d'améliorer la communication auprès des parents afin de les encourager davantage à voter.

Retour des parents : vote très simple, mais le code est envoyé tôt et il y a une difficulté à retrouver les codes au moment du vote.

Propositions : Rappeler le nom et la date du mail dans les rappels de l'école.

Demander à la plateforme que le nom du mail soit plus clair pour faciliter la recherche.

- **Suivi des élèves**

Au cycle 1, tous les élèves de maternelle ont désormais les nouveaux carnets de suivi .

Aux cycles 2 et 3, les LSU (livrets scolaires uniques) sont en place, avec un accès numérique. Les parents doivent se connecter avec leur code educonnect pour y avoir accès ou Franceconnect si besoin. L'école ne peut pas avoir accès aux codes des parents. En fin de CM2, les parents doivent penser à récupérer les livrets et attestation de savoir nager par exemple qui se trouveront sur cette plateforme car en début de 6^{ème}, certains collèges demande cette attestation. L'école ne pourra pas les récupérer.

- **ENT**

L'ENT One permet une communication aisée entre les enseignantes et les parents.

Il est rappelé que les règles de politesse et de courtoisie s'appliquent dans les mails et que l'équipe éducative de l'école a un droit de déconnexion le week-end, les soirs et les vacances.

Les mails envoyés sur le temps scolaire ne peuvent pas être lus pendant le temps de classe mais sont traités au plus vite par les enseignantes.

L'appel dans les classes est fait sur le cahier d'appel papier et sur l'application présence. En cas de défaillance informatique ou électronique, sera effectué par les enseignantes et la directrice fera le tour de toutes les classes pour relever les absents. Il est observé que l'ensemble des parents s'est approprié le système et désormais très peu d'absences ne sont pas justifiées.

Les enseignantes peuvent rencontrer les parents sur rendez-vous (possibilité de rendez-vous téléphonique). Chaque enseignante a fait une réunion de rentrée au mois de septembre.

• **Confidentialité des échanges parents/ enseignantes**

L'équipe enseignante est bien consciente que le fait d'aborder des sujets délicats entre parents et enseignants devant tout le monde à la sortie de l'école peut mettre mal à l'aise certains parents et enfants. Le problème est que certains parents ont parfois besoin d'informations immédiates. Il faut donc rappeler que chaque parent a parfaitement le droit de demander un rendez-vous – que ce soit en personne ou par téléphone – pour discuter plus tranquillement, sans précipitation de l'éventuel problème.

Parfois, s'il y a urgence, la maîtresse pourra simplement demander aux parents de patienter quelques instants, le temps que les élèves quittent l'école, afin de pouvoir les recevoir dans de meilleures conditions. Nous sommes désolées si certains parents ont pu se sentir gênés par ces échanges, et nous ferons en sorte d'améliorer ces moments de communication pour qu'ils se déroulent dans le respect et la sérénité de tous.

Les parents demandent à ce que les enseignantes veillent à la discrétion de leurs échanges au sujet de certains enfants devant les autres élèves. L'équipe enseignante en prend note et restera vigilante à ce sujet.

c) L'ALAE

Présentation de l'équipe de direction : Mme LOOGEN Theresa, directrice de l'ALAE, Mme DUNAC Karine, directrice adjointe de l'ALAE

Actions communes avec l'école : Grande lessive, conseil des enfants, médiation par les pairs (12 enfants à partir du CE2, formés entre le 20 novembre et le 12 décembre), nuit de la lecture (23 janvier 2026), semaine sans écran (1^{er} au 8 juin 2026)

2) VIE PEDAGOGIQUE

a) Effectifs et structure

Deux nouvelles enseignantes : Mmes Gharbi et Mouillerac, classes MS/GS

Aucun service civique n'a pu être recruté car Lespinasse n'est pas en zone rurale, critère déterminant cette année pour pouvoir bénéficier de leurs services. L'équipe enseignante déplore cette situation car la présence de services civiques sur l'école permettait d'améliorer le climat scolaire et de dégager du temps à la direction pour mettre en place davantage de projets.

Effectifs au 10 novembre 2025 :

EFFECTIFS GROUPE SCOLAIRE MARCEL PAGNOL

Répartition par niveau 2025-2026	
CYCLE I	161
PS	51
MS	57
GS	53
CYCLE II	135
CP	45
CE1	45
CE2	45
CYCLE III	86
CM1	48
CM2	38
TOTAL	382

Répartition par classe 2025-2026	
PS/MS - 16/10	26
PS/MS/GS - 10/7/11	28
PS/MS/GS - 8/9/10	27
PS/MS - 17/10	27
MS/GS - 11/16	27
MS/GS - 10/16	26
CP	22
CP	23
CE1	26
CE1/CE2 - 19/6	25
CE2	25
CE2/CM1 - 14/8	22
CM1/CM2 - 13/13	26
CM1/CM2 - 14/12	26
CM1/CM2 - 13/13	26
TOTAL	382

M1 Mme Wicquart / Wezel
M3 Mme Hilaire
E4 Mme Terrance
M5 Mme Bausor
E5 Mme Gharbi
M4 Mme Mouillerac, Dupuy
EE5 Mme Roumieu
EE4 Mme Monteil
EE6 Mme Richard
EE7 Mme Ouvrieux
E3 Mme Jean
E1 Mme Barré
EE2 Mme Saintagne
EE1 Mme Dominues
E2 Mme Derambuc

Les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2026 vont avoir lieu très prochainement. D'après les premières observations et informations concernant les enfants nés sur la commune en 2023 susceptibles de faire leur rentrée en 2026, les effectifs devront être surveillés de près car d'après les critères de calculs académiques, une nouvelle classe pourrait ouvrir.

L'équipe remercie encore une fois la Municipalité d'avoir permis le recrutement d'une 5^{ème} ATSEM, Mme Audrey REY qui s'est parfaitement intégrée à l'équipe déjà en place.

b) Projets pédagogiques et activités éducatives

Résultats des évaluations nationales :

Toutes les classes du CP au CM2 ont passé dès la rentrée des évaluations nationales en math et en français... Les parents des élèves identifiés comme étant en difficultés ont été avertis et reçus par les enseignantes. Les APC ont été constitués en fonction de ces résultats.

Pour le moment, l'école n'a pas reçu les résultats de circonscription qui permettront de savoir comment l'école se situe par rapport aux autres écoles du secteur.

Rapport d'auto Evaluation d'école :

Le projet d'école qui sera rédigé cette année et qui sera valable jusqu'en 2030 mettra en lumière les axes prioritaires identifiés par l'équipe pédagogique, les évaluateurs et les différents partenaires, notamment l'amélioration du climat scolaire, l'accompagnement du parcours des élèves ainsi que des actions supplémentaires pour favoriser l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers. Il s'agira également de renforcer le partenariat avec les différents acteurs et partenaires de l'école afin de poursuivre une dynamique positive d'évolution et d'amélioration.

L'équipe enseignante et la directrice souhaitent remercier l'ensemble des personnes qui ont concourru à l'élaboration du rapport d'autoévaluation et qui ont rencontré les évaluateurs externes lors de leur venue.

Projets pédagogiques et calendrier provisoire :

Groupe scolaire : toutes les classes se sont inscrites pour participer au Prix des incorruptibles qui a pour but de développer le goût de la lecture et le plaisir de lire des enfants.

La nuit de la lecture : en partenariat avec l'ALAE se déroulera le soir du vendredi 23 janvier. Certaines enseignantes participeront à cet évènement.

Semaine sans écran au mois de juin : des actions seront menées dans les classes au fil de l'année pour préparer les élèves et leurs familles à cet évènement.

Cycle 1 : travail sur le thème des sciences

- En P1 travail sur le corps humain et les 5 sens.
Sortie au verger de la ferme de Pellausy à Villemur sur Tarn dans le cadre de la semaine du goût pour cueillir des pommes de reinette et pommes d'api et les cuisiner et goûter à l'école.
- En P2 travail sur la thématique de l'air et du vent.
Grâce à la coopérative scolaire, sortie au cinéma de Castelginest prévue pour visionnage d'un court métrage sur le thème de Noël.
La semaine du 08/12 : 1h par matinée banalisée pour construire des objets de Noël, des cartes et des préparations culinaires qui seront vendus le 12/12 lors du marché de Noël de l'école maternelle.
- En P3 travail sur les aimants et les engrenages avec une sortie qui sera déterminer ultérieurement.
- En P4 travail sur les planètes et les astres avec une dernière sortie à prévoir.
- En P5 travail sur le thème de l'eau.
- Pour clôturer le projet de l'année sur les sciences, l'équipe enseignante prévoit d'organiser une journée sciences où les parents seraient conviés à participer . Les modalités d'organisation seront communiquées ultérieurement.
- Les GS ont commencé des séances de piscine au bassin d'apprentissage de Blagnac. Deux classes ont terminé leur séquence avant les vacances de la toussaint et les deux autres sont en cours d'apprentissage.
Remerciement aux parents accompagnateurs.
- Intervenante musique : Adèle Raynaud qui intervient chaque semaine pour apprendre des chants aux élèves sur le thème des sciences et fait découvrir différents instruments aux enfants. Un spectacle de chorale à la fin de l'année pour les élèves de MS et GS.
- Un bal est prévu pour la fin de l'année avec tous les élèves de maternelle.
Les enfants apprendront une danse par classe ainsi qu'une danse commune à présenter aux parents au mois de juin.
- Projet bibliothèque avec emprunt de livres toutes les semaines.

Cycle 2 :Projet annuel sur les sciences

- Rallye mathématiques : 1^{ère} épreuve le jeudi 13 novembre
- Mobilipass : plusieurs séances selon les niveaux avec le policier municipal. Début en décembre par les CP.
- Intervention harcèlement par l'ERVS en décembre, dans chaque classe
- Sortie cinéma : « Le robot sauvage » au cinéma de Castelginest, le 17 décembre
- Lien CCAS/personnes âgées : 3 actions avec les classes de CP :
 - Novembre/décembre : confection de cartes de vœux par les CP, distribuées aux personnes âgées dans les colis de Noël
 - Mardi 31 mars à 14h15 : visite des classes par les personnes âgées et échange autour de la vie d'autrefois + goûter offert par le CCAS au centre culturel (en lien avec la restauration scolaire)
 - Mardi 30 juin à 14h30 : échanges autour du chant au centre culturel. Les élèves présentent des chants, et les personnes âgées volontaires chantent pour les enfants. Si possible : trouver un chant commun (de leur époque) à chanter ensemble (au moins le refrain)

- Intervention sur le handicap par le SIAM pour les classes de Mmes Richard et Jean
- CROSS du cycle 2 : jeudi 16 avril après-midi au stade
- Spectacle de musique, sur le thème « le corps et la santé » : le mercredi 2 juin. Séquences en classe autour de cette thématique et en lien avec les programmes tout au long de l'année.
- Spectacle Odyssud : spectacle de marionnettes « Nos petits penchants » sur le thème du droit au bonheur, le vendredi 29 mai pour les classes de CP, CE1, CE1/CE2 et CE2.

Projets cycle 3 :

Musique : Spectacle de chant sur le thème de « l'espace » avec l'intervention d'Adèle.

Grande Lessive : production artistique sur un thème donné.

Prix des incorruptibles : Découverte d'œuvres littéraires et vote en fin d'année sur l'œuvre préférée.

Piscine : en P4 et P5 pour les 3 classes de CM1/CM2 et les CM1 de Mme BARRÉ

Semaine sans écrans

Ruban bleu : Sensibilisation à la sécurité lors de trajets en bus.

Les petits champions de la lecture : concours de lecture à haute voix parmi les volontaires des niveaux CM1 et CM2.

Sortie cinéma : en décembre

Tennis

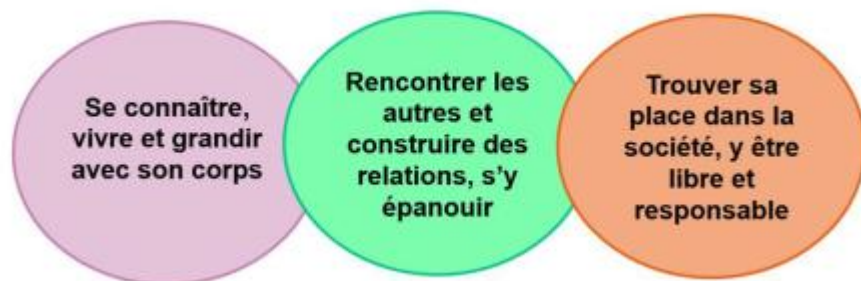
Intervention Infirmière libérale EVAR : Intervention avec des étudiants du milieu médical sur le corps, ses changements et ses émotions.

Rallye Mathématiques : participation de 2 classes de CM1/CM2

Jeu des 3 figures : classe de Mme Saintagne et Mme Barré pour travailler sur l'empathie.

EVAR : Education à la Vie Affective et Relationnelle.

Les programmes d'Education à la Vie Relationnelle et Affective entrent en vigueur à la rentrée 2025. Ils s'articulent autour de 3 axes :



Chaque année, dans chaque niveau, les élèves bénéficieront de 3 séances d'enseignement .

Distribution de l'infographie : Comprendre le programme EVAR

c) Parcours de l'élève

Parcours citoyen :

Au sein du groupe scolaire Marcel Pagnol, plusieurs actions sont menées cette année :

- Suite à l'élection des délégués des élèves en élémentaire, un conseil des délégués s'est constitué : 2 délégués titulaires et 2 suppléants par classe.
En accord avec l'ALAE les CP effectueront un vote différé en janvier.
- Des commissions avec les délégués auront lieu deux fois par période, en coopération avec l'équipe du centre de loisirs et la directrice du groupe scolaire. Ces commissions se dérouleront sur le temps méridien pour le repas et

les commissions et sur le temps scolaire pour les séances plénières de mise en commun. Deux commissions seront effectives et traiteront des sujets différents qui auront été discutés en amont dans les classes avec les enseignantes : L'école : la restauration, le périscolaire.

- Participation volontaire de tous les élèves de l'élémentaire à la cérémonie de commémoration du 11 novembre. 31 élèves se sont portés volontaires en accord avec leur famille pour participer à ce moment de mémoire en chantant la Marseillaise des enfants. Un travail en amont avec l'intervenante musique a été réalisé avec tous les élèves.
- La médiation par les pairs va être reprise (formation des nouveaux médiateurs en décembre)
- **Parcours santé :**

Lié au programme EVAR (cf. infra)

Le projet semaine sans écran sera l'occasion de sensibiliser les élèves aux bénéfices des activités physiques régulières, d'une alimentation saine et équilibrée, d'un sommeil de bonne qualité.

d) Aide, élèves à besoin éducatifs particuliers

- Les **APC** (activités pédagogiques complémentaires) se font tous les jours de la semaine selon chaque enseignante, en petit groupe (minimum 2) sur un objectif défini par l'enseignante. Les parents dont les enfants bénéficient de ce dispositif sont informés en amont.

Les classes élémentaires ont décidées cette année de faire des séances d'une heure afin de simplifier les prises en charge entre le CLAS, les APC et le soutien renforcé.

- Le **soutien renforcé du PACTE** : cinq enseignantes vont proposer à leurs élèves le nécessitant des heures de soutien renforcé sur les savoirs fondamentaux. Pour chaque enseignante volontaire, 12 heures sur l'année seront dédiées à ce dispositif. Les enfants et leurs responsables légaux sont informés en amont et l'autorisation des parents est nécessaire.
- Le **CLAS** (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) est un dispositif partenarial, hors temps scolaire qui s'adresse localement aux enfants du CP à la 3^{ème}. Il regroupe l'ensemble des actions visant à offrir aux côtés de l'école , appui et ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école et qu'ils ne trouvent pas toujours au sein de leur environnement local ou familial.

Les enseignantes ont repéré les enfants qui pourraient bénéficier de ce dispositif. L'engagement des familles et l'assiduité de l'année dernière ont été pris en compte pour « sélectionner » les élèves.

Les nouveaux responsables du pôle jeunesse de Lespinasse , Mr Gwendal Jacquet et Mme Zayane Farissi sont en lien avec l'école pour travailler en partenariat sur ce dispositif.

12 élèves de cycle 2 et 10 élèves de cycle 3 bénéficieront de ce dispositif cette année.

Cycle 2 (CP-CE1-CE2) Mardi : 16h-17H30 /Jeudi : 16h-17h30

Cycle 3 (CM1-CM2) Lundi : 16h-17H30 /Jeudi : 16h-17h30

- **LE RASED** (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté)

Mme Lucile Martin, psychologue de l'éducation nationale , est à nouveau sur notre école cette année. Elle appuie de ses compétences l'équipe pédagogique de l'école. Elle l'aide à analyser les situations, à reconnaître et prendre en compte les besoins des élèves et à construire des réponses adaptées. Elle réalise des observations, des bilans et des suivis psychologiques, analyse et interprète les données recueillies. Elle mène des entretiens avec l'enfant, les enseignants et avec les parents pour mieux comprendre la situation d'un élève, comprendre ce qui fait obstacle à l'appropriation des apprentissages et rechercher conjointement l'ajustement des conduites pédagogiques et éducatives. Lorsque cela paraît

souhaitable, la psychologue scolaire peut conseiller à la famille la consultation d'un service ou d'un spécialiste extérieur à l'école et contribuer, avec l'accord de celle-ci, à la recherche d'une réponse adaptée.

Mme Martin est sur l'école les jeudis. Elle peut être contactée par les parents par mail à l'adresse suivante : Lucile.Martin2@ac-toulouse.fr

- **Accompagnement de l'équipe enseignante pour la gestion de situations particulières**

Face aux problématiques que les enseignants rencontrent, un accompagnement a été mis en place, impliquant la collaboration étroite avec la circonscription et divers partenaires. Il est également important de souligner que la présence régulière de la psychologue scolaire au sein de l'école représente un soutien précieux. De plus, le partenariat avec les parents, dans une démarche de co-éducation, s'avère essentiel pour la mise en œuvre des dispositifs visant à améliorer la situation.

Dans ce contexte, une enseignante référente vie scolaire est en lien étroit avec la directrice et les enseignantes, ce qui nous permet d'avoir un appui professionnel directement sur le terrain. Grâce à sa présence, les enseignants peuvent bénéficier de ressources spécifiques et d'outils concrets, que nous cherchons encore parfois à affiner, pour répondre au mieux aux différentes situations.

Malgré toutes ces aides mises en place et le temps consacré à ces problématiques, les effets bénéfiques ne se feront sentir réellement que sur le long terme. En attendant, l'équipe soudée fait de son mieux pour faire face et continuer à offrir aux autres enfants des apprentissages de qualité.

- **Les AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap)**

Sur le groupe Marcel Pagnol, 4 AESH sont présentes à plein temps (96 heures) pour s'occuper de 14 enfants notifiés MDPH (6 individuels et 8 mutualisés).

Une AESH est présente sur le temps méridien.

La situation est très tendue d'autant plus que des demandes sont en cours auprès de la MDPH (8 demandes) et de nouvelles notifications sont attendues . L'emploi du temps des AESH est extrêmement segmenté et leur demande une très grande souplesse et adaptabilité.L'équipe AESH est en souffrance, plusieurs fiches RSST ont eété rédigées depuis la rentrée de septembre. L'AESH référente est venue en soutien mais la situation reste très difficile. L'équipe enseignante tient à remercier les AESH en place pour leur investissement au quotidien auprès des enfants.

Une phase de recrutement est attendue fin novembre. L'ensemble de la communauté éducative espère qu'une des recrues sera affectée sur le groupe scolaire d'autant qu'une des AESH en poste est enceinte et ne finira pas l'année scolaire.

Une salle « plume » de repli a été aménagée pour les enfants à besoin particuliers après autorisation de la municipalité pour l'aménagement..

- **Le protocole pHARE**

Une partie de l'équipe enseignante va être formée au protocole lors de formations pédagogiques organisées par la circonscription.

Un questionnaire va être passé aux enfants du CE2 au CM2 le vendredi 14/11. Une lettre d'information aux parents sera envoyée le mercredi 12/11 à ce sujet via l'ENT ONE.

A ce jour, aucune situation de harcèlement n'a été relevée depuis la rentrée. Le questionnaire, qui cette année ne sera plus anonyme révélera peut être des situations encore inconnues.

L'équipe est très sensibilisée à ce sujet, une organisation de surveillance des récréations a été établie depuis la rentrée et l'équipe avec la directrice ont travaillé depuis l'an dernier à ce que le climat scolaire et la prévention des violences et du harcèlement soient un des axes prioritaires de leurs actions dans l'école (messages clairs, suivi individuel de certains enfants, dialogue étroit avec les familles, formation de deux enseignantes au jeu des 3 figures). L'ERVS de la circonscription interviendra les lundis de décembre dans toutes les classes de l'élémentaire pour animer des ateliers à ce sujet.

Pour rappel, le protocole pHARE n'est pas destiné aux enfants de maternelle, cependant une démarche similaire peut être envisagée en cas d'observations de problématiques de la PS à la GS.

Distribution de l'infographie destinée aux parents.

3) SANTE, SECURITE, EQUIPEMENT

a) Santé des élèves

- Les PAI sont élaborés à la demande des parents accompagnés par leur professionnel de santé. Le renouvellement des PAI doit être fait par les parents.

Aucun médicament ne peut être donné à un enfant pendant le temps scolaire sans PAI. Aucun médicament ne peut se trouver dans le cartable d'un élève pendant le temps scolaire et ce pour des raisons évidentes de sécurité sanitaire.

28 enfants bénéficient d'un PAI (Projet d'accueil individualisé) sur le groupe scolaire.

Un tableau des PAI est actualisé systématiquement et transféré aux enseignantes et à l'ALAE par la directrice. Il résume les dispositions à prendre en cas de crise. Les trousseaux PAI sont accessibles aux enseignantes. Les PAI sont en double à l'ALAE.

Un enfant malade ne doit pas être mis à l'école .

- La PMI (Protection Maternelle Infantile) fera passer un contrôle aux enfants de 3-4 ans (groupe déterminé selon date de naissance) : dates non encore fixées à ce jour.

L'infirmière scolaire de secteur est Mme Aurélie Cazal. Basée au collège de Fenouillet interviendra dans l'année auprès de certains enfants de GS : dates non encore fixées à ce jour.

b) Sécurité

- Un premier exercice incendie sur les deux bâtiments a été réalisé le 26/09/25. Cet exercice s'est déroulé sans incident. La commission de sécurité est passée le 17/10/25, un nouvel exercice a eu lieu. Le responsable sécurité a émis un avis favorable.

Le second exercice incendie aura lieu en période 3.

- Le premier PPMS de cette année scolaire aura lieu le jeudi du 27 novembre. Le scénario officiel sera une intrusion. L'ensemble des personnes présentes sur le groupe scolaire devra se confiner de façon discrète et rester silencieux jusqu'au signal de fin d'exercice. Des parents élus peuvent se faire connaître pour assister à cet exercice en tant qu'observateurs. Le scénario pour les enfants de Maternelle sera que l'on fait un cache-cache géant et que la directrice ne doit pas les trouver.

Un second PPMS aura lieu en période 4 avec comme scénario une tempête.

c) Entretien et travaux

- Les demandes effectuées par la directrice via la plateforme Eatal sont prises en compte très rapidement. La fluidité du travail en collaboration avec les services techniques se poursuit de façon très appréciable. Les petits travaux et aménagements demandés en début d'année 2025 ont été commencés et devraient être poursuivis prochainement.

L'équipe enseignante tient à remercier l'ensemble du personnel d'entretien qui permet aux enfants et aux adultes de l'école de travailler dans un environnement toujours très bien entretenu.

L'équipe souhaite remercier la Mairie pour l'avoir autorisé à aménager une des salles de l'école disponible en salle de repli nommée salle plume qui accueillera les élèves en ayant besoin accompagnés d'un adulte. Cette salle pourra être partagée avec l'ALAE sur les temps méridiens.

- Les parents d'élèves élus se questionnent quant aux pistes et à l'avancement du bilan énergétique engagé par la municipalité l'an passé :

Réponse de la municipalité :

- le retour du bilan énergétique est attendu dans les prochains jours
- Depuis le 01/09/25, la réglementation en vigueur impose un devoir de réserve aux élus et agents publics dans le cadre de la période électorale
- En conséquence aucune réponse ne pourra être apportée sur ce sujet avant la tenue des prochaines élections électorales.

4) COOPERATIVE SCOLAIRE

Mme Delphine Richard reste la mandataire pour la coopérative scolaire Élémentaire.

Point coopérative scolaire au 10/11/2025

Année 2025-2026 (élémentaire) :

a) Solde bancaire au 01/09/2025 : + 5248.01

b) Tableau Dépenses / Recettes au 10/11/2025

Dépenses		Recettes	
Régie d'avance 150€ x 9 enseignantes	1350.00	Participation des familles à la coopérative scolaire	2003.00
Adhésion OCCE (531.28) + assurance (57.25)	588.53	Don de L'APEL	550.00
Frais bancaires	7.00		
Adhésion à l'association des Incorruptibles (30€ et achat de livres pour les classes 697.43€)	727.43		
Aménagement salle « Plume » dans l'école	20.03		
Total	2692.99	Total	2553.00

c) Solde au 10/11/25 :

Solde sur le relevé bancaire au 1 ^{er} septembre 2025	5248.01
- dépenses	- 2692.99
+ recettes	+ 2 553.00
- 1 chèque de 11.99 € qui n'avait pas encore été encaissé au 01/09/25	- 11.99
= Solde disponible pour l'élémentaire au 10/11/2025	= 5096.03

d) à venir dans les prochains jours :

La subvention mairie 2025 pour l'école entière : 5677.00€

Le remboursement de la classe découverte des classes de CP : 1395.00€

Mme Delphine Hilaire reste la mandataire de la coopérative scolaire de la maternelle.

COOPERATIVE MATERNELLE

Solde au 31 août 2025 : 6349 €

Solde sur le compte au 10/11/2025 : 5444 €

- Recettes début année

Dons des familles de début d'année : 1392 € pour 160 élèves (8.70 / élève)

(en 2024 : 1241 € pour 153 élèves – 8.11€/élève)

Don APEL 350€ utilisé pour acheter des vélos et des livres pour la BCD

- Dépenses début année

Tapis temps calme des MS : 485€

Matériel pédagogique : 610€

Cotisation OCCE : 431€

Régie d'avance : 150€/ classe -> 900€

Livres du prix des incorruptibles : 79€

Achat de pommes pour sortie au verger pour 6 classes : 140€

- Recettes prévues :

Photos, marché de Noël, subvention mairie

- Dépenses prévues :

Cinéma pour 6 classes

Photographe scolaire : lundi 16 et mardi 17 novembre 2025

PPMS intrusion : jeudi 27 novembre 2025

Marché de Noël des maternelles : vendredi 12 décembre 2025

2^{ème} conseil d'école : 10 mars 2026

Séance levée à 20h23

Secrétaire de séance :

Compte rendu rédigé par : Rozenn BARRE

Date et signature, 10/11/2025

